

GUIDE 2019 DE FONCTIONNEMENT DU CMDL (Cours de Musique Didier Lucian)

HORAIRES

Lundi : 14h – 19h

Mardi : 9h – 12h / 14h – 19h

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h

Jeudi : 14h – 19h

Vendredi : 10h – 12h / 14h – 19h

Samedi : 9h – 12 / 14h – 16h

FONCTIONNEMENT

Le CMDL fonctionne de manière mensuelle : 4 cours par mois.

Chaque cours se tient sur un créneau d'1 heure par semaine (ex : Mardi 14h – 15h).

Le créneau peut ne pas être fixe et peut changer selon l'activité professionnelle de l'élève. Toutefois une fixité du créneau est préférable en situation normale.

Un ou deux cours dans le mois peuvent être récupérés sur un autre créneau si empêchement pour celui ou ceux de prévu. (Horaires de travail variables pour certains, aléas du quotidien pour d'autres, jours fériés).

En aucun cas le ou les cours à récupérer remplaceront les cours du mois suivant. Ils s'ajouteront.

Exceptionnellement, lors des stages de vacances où l'élève ne participe pas et qu'il a cours pendant la session, il lui sera conseillé de changer de créneau. Le but étant de garder les 4 créneaux mensuels pour une régularité dans l'apprentissage.

Ce fonctionnement au niveau des horaires offre une certaine souplesse profitable autant pour vous parents et élèves que pour le CMDL.

Ouvert tout au long de l'année, le CMDL peut être fermé soit lors de la 5eme semaine d'un mois ou si le responsable décide de prendre des vacances. Dans ce cas vous serez informé.

PAIEMENT

Le forfait mensuel est fixé à 75 euros. 145 euros pour 2 heures de cours par semaine ou pour 2 élèves de même famille. Le paiement se fait en espèces ou en chèque.

Le paiement se fait automatiquement lors du 1^{er} cours du mois. PREPAREZ VOTRE PAIEMENT A CHAQUE DEBUT DE MOIS. MERCI

Didier Lucian

Responsable du CMDL